

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BPI Alternative Fund: Iberian Equities Long/Short Fund (le « Compartiment ») Classe I (les « Unités » ou les « PRIIP ») CaixaBank Global Investment Fund (le « Fonds ») - ISIN : LU0784437740

Initiateur du PRIIP: CaixaBank Asset Management Luxembourg S.A.

Adresse: 46b, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Site web: <https://www.caixabankamlux.com/>

Appelez le (+352) 20 60 13 83 20 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier est chargée de la supervision de CaixaBank Asset Management Luxembourg S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est agréé au Luxembourg et soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. CaixaBank Asset Management Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF. CaixaBank Asset Management Luxembourg S.A. fait partie de CaixaBank Group.

Date de production du document d'informations clés: 06/02/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Les unités sont une catégorie d'unités (les « Unités ») dans BPI Alternative Fund: Iberian Equities Long/Short Fund (le « Compartiment »), un compartiment de CaixaBank Global Investment Fund (le « Fonds »). Le Fonds est organisé en fonds commun de placement de droit luxembourgeois. Le Fonds est qualifié d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif. CaixaBank Asset Management Luxembourg S.A. agit en tant que société de gestion du Fonds (la « Société de gestion »). Le Compartiment est un compartiment d'un fonds d'investissement, dont la performance dépendra de la performance de son portefeuille, comme décrit plus en détail dans la section « Objectifs » du présent Document d'informations clés (« DIC »).

Durée

Le Fonds, le Compartiment et les Unités ont été créés pour une durée illimitée. Le Fonds peut être dissous par décision de la Société de gestion, comme indiqué plus en détail dans le prospectus du Fonds. L'Initiateur du PRIIP, en sa qualité de société de gestion, peut résilier le Fonds, le Compartiment ou les Unités unilatéralement.

Objectifs

L'objectif d'investissement du Compartiment est de procurer aux investisseurs une plus-value du capital à moyen et long terme en investissant dans deux stratégies : i) la première et principale stratégie consiste à proposer l'accès à un portefeuille composé de parts ibériques dont la performance est liée à la performance relative de ces parts et non à la performance absolue des marchés sur lesquels elles sont insérées. Cette stratégie consiste en l'élaboration d'un portefeuille long (positions longues sur des actions et des dérivés d'actions/indices) et d'un portefeuille court (positions courtes obtenues par le recours à des dérivés). Cette stratégie aura un biais « neutre sur le marché ». ii) Le deuxième objectif de la stratégie est de tirer parti des tendances claires et définies du marché des actions. Il aura une logique directionnelle qui profitera des tendances du marché à moyen terme. L'exposition au risque sur actions qui n'est pas ibérique se fera exclusivement par le biais de produits dérivés sur indices. Le Compartiment vise à produire des rendements en investissant dans plusieurs catégories d'actifs, notamment des actions, des obligations avec droits de souscription d'actions ou un autre type de titre qui confère un droit de souscription d'actions, des fonds négociés en bourse (« ETF »), et des actifs à court terme (à savoir des certificats de dépôt, des papiers commerciaux, des dépôts). Jusqu'à 10 % de la valeur liquidative du Compartiment peut être investie dans d'autres OPCVM ayant des politiques d'investissement similaires. Le Compartiment peut également utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Le Compartiment est autorisé à utiliser des swaps de rendement total non financés dans lesquels les actifs sous-jacents sont des actions, telles que celles décrites précédemment. L'objectif de l'utilisation de ces produits dérivés est de reproduire le paiement économique d'une position courte sur des actions individuelles. La proportion maximale des Actifs sous gestion (« AUM ») qui peut y être soumise est de 100 %, et la

proportion attendue d'AUM (exprimée comme la somme des notionnels) qui sera soumise à chacun d'eux est de 50 %. Les garanties reçues par le Compartiment ne peuvent être constituées que d'espèces. Le Compartiment ne conclura pas d'opérations de financement de titres (« SFT »). Pour atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables, le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire et des valeurs mobilières à titre accessoire. Le Compartiment peut également détenir des actifs liquides auxiliaires, tels que des liquidités sous forme de dépôts bancaires à vue détenus sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment, pour un maximum de 20 % de ses actifs nets. Cette limite de 20 % ne peut être dépassée qu'en cas de conditions de marché exceptionnellement défavorables, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Les Unités ne sont pas distribuables. Les Unités peuvent être souscrites et rachetées sur demande chaque jour ouvrable au Luxembourg. Compte tenu de la période de détention à moyen terme et des caractéristiques des investissements, la performance du Compartiment dépend de la performance des investissements au fil du temps. Une performance positive des investissements entraînera une performance positive du Compartiment, tout comme une performance négative des investissements entraînera une performance négative. Le Compartiment poursuit une stratégie d'investissement à gestion active. Le Compartiment se réfère à l'indice de référence suivant afin de calculer la commission de performance : Indice €STR (l'« Indice de référence »). L'utilisation de l'€STR vise à supprimer du calcul de la commission de performance l'élément de performance sans risque. Par conséquent, le gestionnaire d'investissement n'est pas contraint par l'Indice de référence et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle la performance du Compartiment peut s'écarter de celle de l'Indice de

¹ En vertu du règlement (UE) 2020/852 ("SFDR"), ce produit relève de la catégorie de l'article 6.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

— Qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

— 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	€ 270	€ 827
Incidence des coûts annuels (*)	2,7 %	2,7 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 2,1% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie.		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	€ 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€ 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,55% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	€ 155
Coûts de transaction	0,71% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 71
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	La commission de performance sera payée annuellement et s'élèvera à 20 % de la surperformance de la Valeur liquidative nette de la Catégorie d'Unités, la plus élevée des deux étant retenue entre le Hurdle désigné et la Limite supérieure. Le montant réel variera en fonction des performances de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années.	€ 44

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 3 ans

Le Compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée qui adoptent une perspective de plus-value du capital à court et moyen terme et, à ce titre, sont prêts à lier leurs économies pour une période de détention recommandée de 3 années.

Vous pouvez racheter votre investissement à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les investisseurs peuvent racheter leurs Unités du Compartiment n'importe quel jour ouvrable au Luxembourg. L'encaissement avant la période de détention recommandée peut augmenter le risque de rendements d'investissement inférieurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant les unités ou la conduite de l'Initiateur du PRIIP, veuillez nous contacter à l'adresse ci-dessous. Toute plainte concernant la conduite de votre agent de distribution doit être adressée à cet agent de distribution, avec une copie à CaixaBank Asset Management Luxembourg S.A. en utilisant les coordonnées suivantes :

CaixaBank Asset Management Luxembourg S.A.

À l'attention de : Emmanuelle Lemarquis (Responsable de la gestion des réclamations)

46b, avenue J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg

E-mail : compliance@caixabankamlux.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations contenues dans ce DIC sont complétées par les règlements de gestion et le prospectus, qui seront fournis aux investisseurs institutionnels avant la souscription. Vous trouverez plus d'informations sur le Fonds, y compris une copie du prospectus, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur gratuitement dans anglais sous <https://www.caixabankamlux.com/>. Le DIC est disponible sur le site Web du de l'Initiateur du PRIIP à l'adresse <https://www.caixabankamlux.com/>. Une copie papier du DIC est disponible sur demande, gratuitement, au siège social du Fonds, situé à 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Des informations sur les performances passées sont disponibles sur <https://www.caixabankamlux.com/>. Les données de performance passées sont présentées pour 10 années. Les précédents calculs du scénario de performance sont disponibles sur <https://www.caixabankamlux.com/>.